

SEANCE DU 10 AVRIL 2014

à
20H30



PRESENTS :

**LACOUME ; PRADELS ROUILLE ; BOURREZ ; PICQ ; BARTHE ; COLIN ;
DREILLARD ; GABAS ; RICHARD ; SEVERIN ; VOINESON.**

SECRETAIRE DE SEANCE: PRADELS ROUILLE Nathalie.

DATE DE CONVOCATION : 04 Avril 2014.

1) INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS :

Le Maire percevra une indemnité au taux de 17% de l'indice 1015
Les Adjointes percevront une indemnité au taux de 3.30% de l'indice 1015
Les Conseillers Municipaux une indemnité au taux de 1.41% de l'indice 1015.
Une délibération sera établie.

2) DELEGUES SYNDICAT ELECTRIFICATION ENTRE-DEUX-MERS :

Le Conseil Municipal de DAIGNAC,
Après en avoir délibéré nomme les délégués suivants au sein du dit syndicat :

LACOUME Eric (titulaire)
Correspondant tempête

BOURREZ Emmanuel (titulaire)

3) DELEGUES SYNDICAT ADDUCTION D'EAU ARVEYRES

Le Conseil Municipal de DAIGNAC,
Après en avoir délibéré nomme les délégués suivants au sein du dit syndicat :

BARTHE Ludovic
BOURREZ Emmanuel délégués titulaires

DREILLARD Annie
PICQ Frédéric délégués suppléants

4) DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :

Le Conseil Municipal délibère sur les différentes délégations données au Maire pour la durée de son mandat.

Une délibération est établie récapitulant l'ensemble des délégations attribuées.

Séance levée à 22H30.